



**REUNION**  
**Comité Directeur**  
**COMPTE-RENDU**

DATE : Samedi 3 avril 2021, à 9h30

LIEU : Salle de réunion du CROS de Balma

**PARTICIPATION**

Membres du CoReg/CoDir  
(par ordre alphabétique)

	Présents	Absents <i>excusés</i>	<i>commentaires particuliers</i>
ARIBAUD Hervé		x	
BATUT Maurice		x	
CASSOU Jean-Jacques	x		
CLAMENS Claude	x		
CLAMOUSE Jacques	x		
CORBIERE Serge	x		<i>en visioconférence</i>
FONTAYNE Michel	x		
GARCIA Antoine	x		
JOLIBERT Jean-Pierre	x		
LE PRIEUR Raymonde	x		
SERRES Raymond	x		

## 1 – Liminaire.

Malgré un contexte sanitaire contraint, cette première réunion du nouveau comité directeur du CoReg se tient en présentiel, au CROS de Balma. Serge Corbière, n'ayant pu effectuer le déplacement pour raisons de santé, est connecté en *visioconférence*.

La séance est ouverte à 9h45 par le président. L'ordre du jour avait été diffusé en préalable.

## 2 – Informations liminaires du président.

### 2.1 – Actualités du Siège fédéral.

Le Comité directeur fédéral s'est réuni les 19 et 20 mars dernier. Le compte-rendu fait l'objet du Cyclanet n° 64. Parmi les informations,

- . la réunion annuelle regroupant les membres du Comité directeur fédéral et l'ensemble des structures, comités départementaux et comités régionaux, est programmée pour le samedi 29 mai 2021 à Paris au CISP Ravel (12e arrondissement) avec une limitation du nombre de participants, sous réserve et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- . Le Projet sportif fédéral pour ces quatre prochaines années de mandat est en cours de finalisation avec les dernières contributions reçues et sera diffusé le plus tôt possible aux structures afin de leur permettre de préparer leur propre plan et de s'adapter aux demandes d'aide pour le sport.

### 2.2 – Mise en place des commissions nationales.

L'ensemble de la composition des commissions a été validé, lors de cette réunion. La liste des membres de chacune d'elle sera publiée intégralement dans le prochain bulletin fédéral.

Jacques Clamouse fait partie de la commission « Aides aux Structures ».

Claude Clamens fait partie de la commission numérique, ainsi que Richard Benet, ancien président « de transition » du CoDep 09 et actuellement licencié au CCPays d'Olmes et au CCLimoux.

La région occitane est donc représentée, à bon niveau, dans ces deux commissions importantes pour la préparation de l'avenir et le repositionnement des CoRegs-CoDeps dans la structure fédérale.

## 3 – Définitions de fonctions.

Le nouveau comité directeur a clarifié les rôles et les responsabilités de chaque fonction et/ou commission. Les définitions de fonctions font l'objet de la pièce jointe 1 au présent compte-rendu.

### *commentaires particuliers*

- La fonction dédiée aux jeunes est partagée avec celle de l'aide aux structures. Le Référent Jeunes fera fonction de Délégué Régional Jeunes, sans pour autant assumer toutes les missions traditionnellement dévolues au DRJ, et telles que précisées dans la fiche *ad hoc* de la fédération.
- La fonction dédiée à la sécurité est également revue à la baisse. La Référente Sécurité fera fonction de Déléguée Régionale Sécurité (DRS), sans pour autant reprendre toutes les missions traditionnellement dévolues au DRS telles qu'attendues et entendues par le Délégué National Sécurité (DNS).

En d'autres termes, les contours de ces deux fonctions illustrent la volonté du nouveau CoReg de « réduire la voilure » en s'inscrivant dans une démarche de faire-faire et non plus de faire, tel qu'annoncé dans son programme.

## 4 – Plan d’actions.

Le nouveau comité directeur a arrêté son plan d’actions pour l’année 2021. Il fait l’objet de la pièce jointe 2 au présent compte-rendu.

### *commentaires particuliers*

- Ce plan d’actions reste évolutif en fonction d’éléments nouveaux qui pourraient intervenir. Il sera recalé en conséquence et en tant que de besoin.
- Concernant plus particulièrement le tourisme, les projets *CycloOccitans* concernent des routiers chevronnés. Ces projets étant à un stade avancé dans leur mise au point, il apparaît donc opportun de les finaliser assez rapidement. Des projets moins ambitieux au plan sportif, et qui concerneraient des routiers moins aguerris et les *VTTistes* seront définis ultérieurement.

## 5 – Divers.

### 5.1 – Adresses électroniques *ffvelo.fr*.

Les adresses pour le courrier électronique au format [occitanie-xxxxx@ffvelo.fr](mailto:occitanie-xxxxx@ffvelo.fr) sont opérationnelles. Elles sont désormais à utiliser exclusivement, et notamment au détriment des adresses plus personnelles. L’adresse de groupe [occitanie@ffvelo.fr](mailto:occitanie@ffvelo.fr) doit être utilisée pour communiquer avec TOUS les membres du Comité.

### 5.2 – Remboursement des notes de frais.

Les notes de frais seront remboursées selon les errements qui prévalaient jusqu’alors. En particulier, les déplacements seront remboursés sur la base d’une indemnité de 0,30 euros au kilomètre. Néanmoins, la procédure de remboursement par virement bancaire sera privilégiée.

Le trésorier général diffuse(ra) par ailleurs le formulaire à utiliser pour formuler une demande de remboursement de frais.

### 5.3 – Présidence du CoDep 46.

Le CoDep 46 n’a pas achevé son AG 2020. Le renouvellement du Bureau (et donc de la présidence) n’est pas encore effectif. Depuis plusieurs mois, Bernard Alzaga a émis son souhait de passer la main à la tête de l’instance départementale du Lot. Claude Clamens s’est entretenu avec lui de cette situation en suspens. Le président Jacques Clamouse va prendre contact avec lui et lui proposer ses bons offices pour tenter de régler au mieux cette passation de pouvoir.

### 5.4 – Partenariat avec l’Amicale des Cyclos Cardiaques.

L’Amicale des Cyclos Cardiaques, représentée au niveau régional par Fernand Delmas, fera l’objet de l’adhésion du COREG.

## 6 - Conclusion

Philippe Deveaux, ancien président, est venu saluer l'assistance en fin de réunion.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

La communication auprès des CoDeps prévoyant un retour pour engagement sur les différentes actions devra être faite au plus tard le 15 avril.

### Prochaines réunions

La prochaine réunion du seul Comité directeur est prévue le **4 juin**, celle avec les Présidents de CoDeps le lendemain **5 juin**, si possible à Bram.

Fait à Juillan, le 9 avril 2021

*Le secrétaire général*  
Jean-Jacques Cassou

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.J. Cassou', written over a horizontal line.

**Destinataires :**

(par ordre alphabétique)

***Membres du Comité Directeur du CoReg Occitanie***

Aribaud Hervé  
Batut Maurice  
Cassou Jean-Jacques  
Clamens Claude  
Clamouse Jacques  
Corbière Serge  
Fontayne Michel  
Garcia Antoine  
Jolibert Jean-Pierre  
Le Prieur Raymonde  
Serres Raymond

**Copies :**

***Présidente et Présidents de CoDep***

CoDep 09	Dewancker Jacques
CoDep 11	Sévérac Bernard
CoDep 12	Clamens Claude
CoDep 30	Charton Ghislaine
CoDep 31	Fontayne Michel
CoDep 32	Saint-Martin Lionel
CoDep 34	Clamouse Jacques
CoDep 46	Alzaga Bernard
CoDep 48	Castarède Denis
CoDep 65	Cassou Jean-Jacques
CoDep 66	Bonin Jean-Paul
CoDep 81	Vergnes Eric
CoDep 82	Coulom Michel
+	
Ancien président du CoReg	Philippe Deveaux

**Archives Secrétariat**



## *Définition des Fonctions des Membres du Comité Directeur 2021-2024*

*adresse électronique du groupe : [occitanie@ffvelo.fr](mailto:occitanie@ffvelo.fr)*

### **PRESIDENT**

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Jacques CLAMOUSE**  
Adresse électronique : [occitanie-presidence@ffvelo.fr](mailto:occitanie-presidence@ffvelo.fr)

#### **ASSURER le fonctionnement régalién du CoReg, et son animation,**

- En respectant les statuts et le règlement intérieur.
- En organisant et présidant le Comité directeur et le Bureau, ainsi que les réunions avec les présidents de CoDeps.
- En organisant et présidant les assemblées générales ordinaires, voire extraordinaires.
- En prononçant des récompenses et des sanctions, en tant que de besoin.
- En adoptant le projet de budget avant le début de l'exercice, en suivant son exécution, et en ordonnant les dépenses.
- En représentant le CoReg dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux.
- En veillant à la bonne gestion des biens du comité régional.

#### **ASSURER la définition et le suivi de la politique du CoReg, et des objectifs,**

- En adaptant à la région la stratégie et les orientations politiques de la fédération.
- En les déclinant au niveau des CoDeps.
- En établissant le calendrier des manifestations « phares » organisées par les associations de son territoire, en relation avec les CoDeps.

#### **ASSURER la communication et les relations institutionnelles,**

- En étant le contact de premier niveau avec le Siège fédéral, les CoDeps de son ressort territorial, les comités directeurs des autres comités régionaux de la Fédération, et les organes régionaux des autres Fédérations.
- En maintenant les rapports avec les Pouvoirs Publics régionaux en général et les services de l'État en charge du sport et des loisirs, et notamment le Comité régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée et le CROS.
- En impulsant la communication numérique.
- En arbitrant et/ou en décidant les attributions de récompenses fédérales et autres (Jeunesse, Sports et Vie Associative).

Le président est secondé par un vice-président qui le supplée dans l'intégralité de ses fonctions, en cas d'absence et/ou d'empêchement.

## SECRETAIRE GENERAL

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Jean-Jacques CASSOU**  
Adresse électronique : [occitanie-secretaire@ffvelo.fr](mailto:occitanie-secretaire@ffvelo.fr)

### **ASSURER le secrétariat proprement dit du Comité,**

- En mettant en forme définitive tous les courriers institutionnels adressés à la fédération, aux Organismes régionaux et autres. Il en tient l'enregistrement chronologique.
- En diffusant toutes les informations aux CoDeps, via la messagerie électronique.
- En distribuant les demandes spécifiques aux membres de la commission concernée, et en suivant les suites à donner.
- En co-préparant avec le président, et en les diffusant, les ordres du jour des réunions, les comptes rendus de réunion, les articles pour la presse.
- En coordonnant la réalisation des dossiers pour l'Assemblée Générale annuelle. Il envoie les convocations et invitations, rédige le procès-verbal et le fait valider.
- En consolidant les dossiers de récompenses fédérales et autres (Jeunesse, Sports et Vie Associative).
- En archivant les courriers reçus.

Le secrétaire général est secondé par un secrétaire adjoint qui le supplée dans l'intégralité de ses fonctions, en cas d'absence et/ou d'empêchement.

## TRESORIER GENERAL

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Antoine GARCIA**  
Adresse électronique : [occitanie-tresorerie@ffvelo.fr](mailto:occitanie-tresorerie@ffvelo.fr)

### **ASSURER la comptabilité et le suivi de trésorerie du CoReg,**

- En établissant le budget prévisionnel pour l'exercice à venir.
- En respectant le cadre comptable et les bornes » de l'exercice comptable annuel.
- En réglant tous les frais et toutes les dépenses ordonnancées par la président.
- En encaissant toutes les recettes.
- En étant le lien avec les organismes bancaires.
- En établissant les demandes de subvention.

### **ASSURER le reporting comptable et financier du CoReg,**

- En présentant à chaque réunion et/ou sur demande du président un état intermédiaire de la situation financière,
- En préparant et présentant les comptes de fin d'année pour et à l'assemblée générale,
- En transmettant chaque année au Siège fédéral le bilan de l'exercice écoulé et toutes les situations financières associées.

### **ASSURER la gestion des stocks du CoReg.**

**WEBMASTER**  
*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Hervé ARIBAUD**  
Adresse électronique : [occitanie-webmaster@ffvelo.fr](mailto:occitanie-webmaster@ffvelo.fr)

**ASSURER la tenue du Site Internet,**

- En mettant en ligne toutes les informations communiquées à cet effet, après leur validation,
- En mettant régulièrement à jour les informations figurant sur le Site.

**ASSURER la tenue de l'agenda électronique du CoReg,**

- En gérant les créneaux d'utilisation des visioconférences,
- En participant à la formation des utilisateurs.

**COMMISSION TOURISME**  
*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Michel FONTAYNE**  
Adresse électronique : [occitanie-tourisme-sejours@ffvelo.fr](mailto:occitanie-tourisme-sejours@ffvelo.fr)  
Titulaire : **Maurice BATUT**  
Adresse électronique : [occitanie-tourisme@ffvelo.fr](mailto:occitanie-tourisme@ffvelo.fr)

**ASSURER la promotion du tourisme à vélo,**

- En valorisant les manifestations touristiques proposées par la fédération.
- En aidant les CoDeps à mettre en place des activités orientées tourisme.
- En informant les CoDeps sur les manifestations touristiques régionales.
- En encourageant les CoDeps à promouvoir les voyages itinérants.

**CONTRIBUER à la découverte de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,**

- En favorisant les liens entre les clubs des 13 départements.
- En incitant les cyclos à randonner hors de leur canton et de leur département.
- En encourageant les adhérents à découvrir les sites touristiques régionaux.

**CONTRIBUER au développement du sport santé,**

- En favorisant toutes les pratiques du vélo : cyclotourisme, vélo de route, gravel, VTT, VTC et VAE sur tous types de randonnées, allant de la promenade courte jusqu'au raid de plusieurs jours.
- En communiquant sur les actions favorisant une pratique accessible à tous dans le plaisir et la convivialité.

**CONTRIBUER à la sécurité des déplacements en vélo,**

- En participant à la mise en place des schémas d'itinéraires touristiques et des infrastructures cyclables en liaison avec les CoDeps, le Conseil régional et les Conseils départementaux.
- En rappelant les conseils élémentaires de sécurité pour circuler en vélo.

## DELEGUE REGIONAL FORMATION

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Jean-Pierre JOLIBERT**  
Adresse électronique : [occitanie-formation@ffvelo.fr](mailto:occitanie-formation@ffvelo.fr)

### **ASSURER la présidence et l'animation de la commission régionale de formation,**

- En mettant en place la commission régionale de formation et l'Equipe Technique Régionale (ETR), intégrant les Délégués Départementaux Formation (DDF), qui doivent être initiateurs ou moniteurs, et les instructeurs régionaux.
- En réunissant au moins trois fois par an les membres de la commission pour :
  - . communiquer sur le plan formation,
  - . valider le programme et le calendrier de formation annuelle des CoDeps et du CoReg, sur les deux filières, Dirigeants et Educateurs,
  - . échanger sur la gestion numérique des formations sur le Site Internet fédéral.

**ASSURER la mise en place d'un projet de développement de la formation dans chaque département, avec chaque président de CoDep et son DDF, pour les deux filières, Dirigeants et Educateurs.**

**ASSURER l'accompagnement des CoDeps pour démystifier et comprendre les objectifs du plan de formation national.**

### **ASSURER le relais de la commission nationale de formation,**

- En veillant au respect de la politique fédérale et de ses objectifs.
- En se tenant informé des évolutions des programmes fédéraux de formation et en proposant et/ou organisant des recyclages.
- En participant aux travaux de la commission fédérale.

**ASSURER la gestion du budget et optimiser les moyens de formation.**

### **CONTRIBUER à la transition numérique,**

- En mettant en œuvre des formations aux nouveaux outils de communication numérique.

**Le Délégué régional de formation est titulaire d'une qualification fédérale (moniteur ou instructeur).**

## AIDE AUX STRUCTURES

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Claude CLAMENS**  
Adresse électronique : [occitanie-structures@ffvelo.fr](mailto:occitanie-structures@ffvelo.fr)

### **ASSURER la coordination régionale des CoDeps,**

- En harmonisant les différents calendriers entre les CoDeps, et avec celui du CoReg.
- En validant les grandes manifestations régionales.

### **ASSURER un soutien aux projets,**

- En aidant les CoDeps à formaliser leurs Projets et ceux des clubs, à monter les dossiers de subvention ANS répondant aux critères d'éligibilité des dépenses.

### **CONTRIBUER à la création d'Ecoles Françaises de Vélo,**

- En accompagnant, à la demande des CoDeps, les clubs qui souhaitent créer une EFV ou un accueil vélo non labellisé.
- En conseillant les CoDeps et éventuellement les clubs dans l'utilisation du fonds documentaire *ad hoc*, mis en place au niveau fédéral.

## REFERENT JEUNES

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Serge CORBIERE**  
Adresse électronique : [occitanie-jeunes@ffvelo.fr](mailto:occitanie-jeunes@ffvelo.fr)

### **ASSURER la présidence et l'animation de la commission jeunes du CoReg,**

- En animant le réseau des DDJ et des structures jeunes.
- En encourageant le développement de la pratique des jeunes au sein des CoDeps, dans le respect du projet de la fédération.
- En étant le référent régional sur tous les points liés à la réglementation et au fonctionnement des structures jeunes.
- En étant une force de proposition sur les évolutions de la conduite des activités jeunes.

### **ASSURER la coordination des activités jeunes, en particuliers :**

- En participant à l'organisation du concours régional d'éducation routière (CRER), placé sous la tutelle des CoDeps.
- En incitant les CoDeps à participer à la semaine nationale et européenne des jeunes (SNEJ).
- En impulsant toutes rencontres spécifiques jeunes au sein de la région.
- En participant au suivi des agréments des structures jeunes.

### **ASSURER la communication spécifique aux activités des jeunes,**

- En transmettant les informations de la commission nationale des jeunes aux DDJ et toutes les informations fédérales liées à la pratique jeunes (aides financières ou matérielles, règlements, nouveaux dispositifs, organisations, ...).

- **En veillant à l'application des règlements fédéraux au sein des structures jeunes.**
- ASSURER l'élaboration du compte rendu annuel d'activité avec transmission à la commission nationale des jeunes.**

**CONTRIBUER à l'accompagnement des CoDeps dans la mise en place du « savoir rouler » à vélo, selon les directives ministérielles et fédérales.**

**Le Référent Jeunes doit être titulaire du diplôme de moniteur actif reconnu pour ses compétences. Il est par ailleurs membre de l'équipe technique régionale (ETR).**

## **REFERENTE FEMININES**

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Raymonde LE PRIEUR**  
Adresse électronique : [occitanie-feminines@ffvelo.fr](mailto:occitanie-feminines@ffvelo.fr)

**ASSURER l'animation des Référentes Féminines de la région (une par CoDep),**

- **En communiquant sur le vélo au féminin, notamment en se faisant le relais des messages, projets et initiatives émanant du Siège fédéral.**
- **En organisant des réunions et/ou rencontres de coordination.**

**CONTRIBUER au développement du tourisme à vélo au féminin,**

- **En encourageant l'organisation de voyages et séjours dédiés à un public féminin (type VIF),**
- **En faisant la promotion du vélo au féminin au niveau régional.**

## **REFERENTE SECURITE**

*version du 03/04/2021*

Titulaire : **Raymonde LE PRIEUR**  
Adresse électronique : [occitanie-securite@ffvelo.fr](mailto:occitanie-securite@ffvelo.fr)

**ASSURER l'animation du réseau des Délégués Sécurité des CoDeps (DDS),**

- **En coordonnant, harmonisant et communiquant les directives nationales.**

**CONTRIBUER à la consolidation des statistiques régionales,**

- **En valorisant et faisant connaître l'expérience acquise.**



## **ACTIONS-OBJECTIFS Année 2021**

*version 03/04/2021*

### *relevant du secrétariat général*

- Mettre à jour les Statuts et le Règlement Intérieur.

### *relevant du tourisme*

- Concrétiser 2 à 3 projets « CycloOccitans », par exemple :
  - . Les *Boucles occitanes*,
  - . Le « *1000 Occitan* » de Midi-Pyrénées, étendu au Languedoc-Roussillon,
  - . Un raid "*Pont d'Espagne-Pont du Gard*"
- Réactiver le Challenge régional en actualisant son règlement.

### *relevant de la formation*

- Mettre en place la commission régionale de formation.
- Tester sur deux CoDeps (09 et 31) un projet de développement de la formation.
- Identifier les besoins de formation dans chaque CoDep.
- Réaliser au moins un stage de Dirigeants.

### *relevant de l'aide aux Structures*

- Recenser les attentes des CoDeps vis-à-vis du CoReg.
- Assister les CoDeps dans la concrétisation de projets éligibles à des demandes de subvention ANS (en liaison avec le président et le trésorier général).

### *relevant des jeunes*

- Mettre en place la commission régionale des jeunes.
- Favoriser l'organisation de deux rencontres entre EFV.
- Inciter à l'organisation d'un CRER afin d'effectuer un classement visant à participer à la finale nationale par équipe.

### *relevant des féminines*

- Encourager et favoriser l'organisation d'un voyage itinérant des féminines (VIF), par reconduction du projet 2020 (Albi->Saint-Affrique->Albi).